



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 100930

## Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'accompagnement éducatif. Ce dispositif permet aux élèves qui en font la demande de bénéficier de deux heures supplémentaires consacrées à l'aide aux devoirs, à la pratique sportive ou la pratique culturelle et artistique. Cependant, il semblerait que ce dispositif reste aujourd'hui trop peu utilisé par les établissements. Aussi, elle souhaiterait qu'elle puisse lui faire connaître le bilan de l'accompagnement éducatif en France, son évolution, ainsi que les intentions du Gouvernement sur son développement.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Michèle Tabarot](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 100930

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 novembre 2016](#), page 9725

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)